

Vivre à Suze

Journal d'information municipale

Bon été à tous !

Délégations et représentations
communales

Linky

Urbanisme

Découverte à vélo

A bicyclette...

Les vélos électriques ont leur utilité à Suze. Les élus peuvent en attester ! Pour partir à l'assaut des pentes de la commune, chacun s'était équipé en conséquence. Cela a d'ailleurs permis de faire le constat qu'il y a déjà un nombre important de vélos électriques chez les Suzois. Une conséquence certaine de la mise à disposition par la CCVD d'une série de vélos électriques lors des étés derniers. Une initiative que le conseil municipal propose de reconduire cette année encore.

A votre tour

Dans la continuité des années précédentes et en partenariat avec la CCVD, 2 vélos électriques sont à disposition des habitants de la commune (assistance électrique jusqu'à 45 km/h). Les équipements de protection sont nécessaires.

Les vélos seront disponibles jusqu'à fin octobre pour une durée de 1 à 3 jours.

Réservation auprès de la mairie au 04 75 76 42 68 ou par e-mail : mairie.suze@orange.fr



Mieux connaître la commune

Durant le mois de juin, l'équipe municipale a fait le tour de la commune à vélo. L'idée : mieux connaître la commune et rencontrer ses habitants.

Pour les élus, le bilan de cette sortie est unanime : quelle bonne occasion cela a été d'emprunter un chemin encore inconnu des uns ou visiter l'église du vieux village, enfin !

Nous voilà maintenant avec une meilleure connaissance du réseau d'eau et de ses réservoirs communiquant les uns avec les autres. Les points de vigilance à connaître pour maintenir un service de l'eau stable ont été repérés.

Le réseau routier communal est important aussi : à vélo, rien de tel pour évaluer l'état des routes et programmer les travaux à prévoir. Cela a nourri le travail de la commission voirie qui s'est réunie mi-juillet.

Enfin les rencontres avec les habitants croisés sur le bord du chemin nous ont permis d'échanger avec eux sur des points qu'il était parfois plus simple d'aborder in situ.

Cette initiative sera renouvelée. Elle pourra être proposée aux Suzois curieux de mieux connaître la commune.

Réseau électrique



Ces poteaux, nous les avons trop vus !

Qui ne se demande pas combien de temps cela va encore durer quand il passe à côté de ces poteaux en bien mauvais état ?

Une délibération municipale annulée

Le 28 juillet 2016, le conseil municipal avait pris une délibération exposant son opposition au déploiement des compteurs Linky (4 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions).

Suite à une procédure engagée par la préfecture de la Drôme auprès du tribunal administratif, cette délibération a été annulée par ordonnance le 6 septembre 2019. Elle a été jugée illégale.

Plusieurs sujets restent électriques

Le 17 juin dernier, les élus ont rencontré la personne mise à disposition par Enedis auprès de la commune.

Plusieurs sujets ont été abordés avec notre référente :

- L'état du réseau électrique à Suze : La commune interpelle depuis plus de 2 ans sur les poteaux menaçant de tomber. Enedis s'est engagé à intervenir rapidement sur les poteaux en question. Les élus vont suivre cela de près.

- L'emplacement des concentrateurs. Ce sont les boîtiers chargés de collecter et envoyer les données collectées par les nouveaux compteurs.

- Le déploiement des compteurs Linky sur la commune.

Pour suivre le déploiement en ligne : <https://espace-client-collectivites.enedis.fr/web/espace-collectivite/deploiement-des-compteurs-linky>

Suite à ce rendez-vous, il apparaît que tout titulaire d'un contrat avec Enedis est libre d'accepter ou refuser l'accès à sa propriété pour la pose d'un compteur Linky. Les élus ont demandé à Enedis que les choix de chacun soient respectés.

Des compteurs déployés sur la commune

Les compteurs Linky ont été déployés à partir du mois de juillet et sont tous reliés à des concentrateurs : 9 boîtiers sont prévus sur la commune.

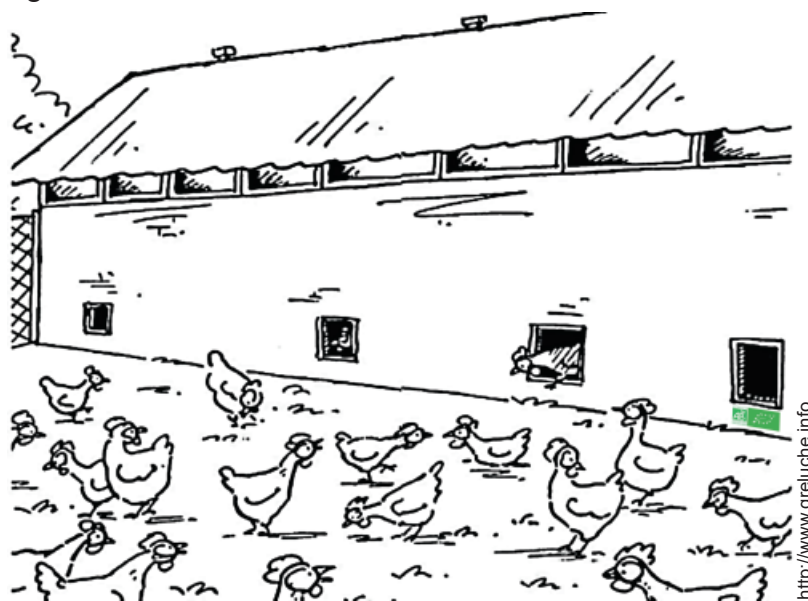
Le conseil municipal a adressé un courrier au directoire d'Enedis pour demander que les boîtiers soient positionnés à l'écart des habitations.

Une réponse favorable a été apportée par Enedis à cette demande. Un des concentrateurs va donc pouvoir être déplacé et éloigné d'une habitation.

Urbanisme

Un permis de construire qui fait du bruit

Depuis le 24 novembre 2017, la commune est en charge de l'instruction d'un permis de construire déposé par la SAS Champs de Col dont l'exploitant agricole est M. Laurent Sayn. Le projet prévoit la création de deux bâtiments d'élevage avicole en agriculture biologique, quartier La Grange, à Suze.



Pour reprendre le fil de l'histoire...

Pour la nouvelle équipe municipale, le début de l'été a été marqué par un dossier complexe à instruire. Il a fallu reprendre tout l'historique du dossier pour être en mesure de donner une suite au jugement rendu par le tribunal administratif le 24 juin dernier.

Jugement rendu par le tribunal administratif (T.A.), le 24 juin 2020 :

- L'arrêté du 16 mars 2018 et la décision de rejet de son recours gracieux du 18 mai 2018 sont annulés.
- La commune de Suze versera à la société Champs de Col une somme de 1 500 euros au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.
- Il est enjoint au maire de Suze de prendre une nouvelle décision sur la demande de la société Champs de Col dans un délai d'un mois à compter de la date de notification du présent jugement (24 juin 2020)
- La commune peut faire appel de la décision dans un délai de deux mois, soit jusqu'au 24 août 2020.

Mercredi 8 juillet 2020, à l'initiative de la commune, une réunion a eu lieu entre M. Sayn, exploitant agricole de la SAS Champs de Col et les riverains. Sur la parcelle concernée, M. Sayn a présenté son projet et la possible implantation des deux bâtiments. Des aménagements limitant l'impact visuel ont été étudiés avec les participants. M. Sayn s'est engagé à s'y conformer le cas échéant.

Pour aller plus loin...

L'élevage avicole biologique : <https://www.produire-bio.fr/filieres/volailles/>

Urbanisme



Pourquoi un avis favorable le 9/07 ?

Parce que pour donner un nouvel avis défavorable le 9 juillet, la commune devait être en mesure d'opposer de nouveaux motifs de refus, le juge ayant rejeté l'ensemble des motifs opposés en première instance. Les élus ont estimé avoir déjà fait le tour de tous les motifs qu'ils auraient pu opposer.

Pourquoi faire appel le 17/07 ?

Parce qu'à travers le jugement rendu, c'est la doctrine même du PLU communal qui est attaquée. Le PLU a pour principe d'éviter l'éparpillement des constructions afin de réduire la consommation de foncier agricole. L'interprétation faite de l'article A2 du PLU va à l'encontre de cet esprit en permettant à une exploitation agricole de se développer sur plusieurs sièges d'exploitation. Dès lors, le mitage* devient de nouveau possible.

*mitage = implantation dispersée d'édifices.
Le mitage s'oppose au principe de l'habitat concentré.

Et maintenant ?

La demande d'appel a été déposée par la commune. Les élus sont dans l'attente d'un nouveau jugement. L'équipe municipale continue d'œuvrer à trouver une solution qui permettrait à toutes les parties d'obtenir satisfaction. Elle souhaite engager une réflexion qui permette de soutenir l'activité agricole de la commune.

Les Suzois qui souhaiteraient davantage d'éléments d'information sont invités à se rapprocher du secrétariat de mairie et des élus qui se tiennent à leur disposition.

La pétition déposée en mairie est disponible là :

<https://cutt.ly/psErsXd>

Compte rendu du conseil municipal du 9 Juillet 2020 :

<https://cutt.ly/MsEX3la>

Compte rendu du conseil municipal du 17 Juillet 2020:

<https://cutt.ly/6sErLir>

Vie de la commune

Un appartement remis à neuf !

Pour permettre rapidement la location d'un logement à cette nouvelle famille suzoise, une équipe de bénévoles n'a pas ménagé sa peine.

En moins de trois semaines, l'appartement a été repeint et remis à neuf. La commune en a profité pour rafraîchir les équipements électriques, aménager de meilleurs rangements. Le logement a déjà 20 ans, il avait besoin d'un petit coup de jeune. Un grand merci à celles et ceux qui ont oeuvré.



Partenariat avec l'association VDAR

Wasila et ses 3 jeunes enfants sont accueillis depuis peu dans un des logements de la commune. Cette famille a dû quitter l'Irak pour trouver refuge en France. Elle vient s'installer à Suze avec l'aide de l'association VDAR (Vallée de la Drôme Accueil Réfugiés) et de ses nombreux bénévoles qui interviennent pour accompagner cette jeune maman dans son quotidien.

Transports, accompagnement dans les démarches administratives, enseignement du français, soutien scolaire pour les enfants sont assurés par de nombreux Suzois qui se sont retrouvés autour de ce projet d'accueil. Madame Marie-Madeleine Cosson en est la référente.

Et voilà 3 nouveaux enfants qui prendront le chemin de l'école communale en septembre !

Des commissions ouvertes aux Suzois

A l'automne, si le tribunal administratif confirme les résultats des dernières élections, l'équipe municipale invitera les Suzois qui le désirent à se joindre aux travaux des commissions communales.

Des groupes de travail pourraient être aussi constitués le temps de mener à bien un projet. Ce sera le moment de faire des propositions !

Espérons que le mois de septembre sera propice aux réunions publiques pour favoriser les temps d'échange avec les habitants.

Le tableau en page suivante rend compte de l'état des délégations et commissions déjà en place.

Vie de la commune

Membres des différents organismes et commissions

Organisme extérieur à la commune	Élus titulaires	Élus suppléants	Membres non élus
Syndicat des eaux Drôme-Gervanne	Bérangère Driay Simon Thomé	Thierry Vallet Sylvain Morel	
Syndicat public des Énergies de la Drôme (SDED)	Simon Thomé	Thierry Vallet	
Syndicat intercommunal à vocation unique pour la gestion mutualisée de l'assainissement (SIGMA)	Simon Thomé Thierry Vallet	Sylvain Morel	
Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)	Sylvie Bonnassieux Dominique Chapelle	Noëlle Lantheaume Didier Rollin	
Auprès de la CCVD	Élus titulaires	Élus suppléants	Membres non élus
Conseil communautaire	Fabien Lombard	Simon Thomé	
Bureau et exécutif de la CCVD	Fabien Lombard pour la compétence tourisme		
Commission urbanisme	Bérangère Driay		
CIAS	Dominique Chapelle		
Au sein de la commune	Élus titulaires	Élus suppléants	Membres non élus
Commission Appel d'offre	Bérangère Driay Fabien Lombard Simon Thomé Noëlle Lantheaume Dominique Chapelle Sylvain Morel Thierry Vallet Didier Rollin Sylvie Bonnassieux		
Comité consultatif voirie	Simon Thomé Thierry Vallet Sylvain Morel Noëlle Lantheaume Fabien Lombard		Rémy Blanc Jean-Laurent Dorille Ad Koolen Yves Rolland
Commission d'action sociale	Dominique Chapelle Noëlle Lantheaume Didier Rollin		Sophie Fourquin Robert Gauthier
Référents ambroisie	Bérangère Driay Didier Rollin		Eric Rolland

Informations pratiques

Eau communale

Thierry Vallet, élu municipal, a commencé la relève des compteurs d'eau. Merci de lui réserver un bon accueil et de faciliter l'accès aux compteurs en veillant notamment au bon entretien de leurs abords.

Rappel : tout remplissage de piscine doit être soumis à l'accord de la mairie afin qu'un protocole soit établi pour remplir le bassin en plusieurs fois. Si cela se fait en une seule fois, la consommation brusque et importante induite déstabilise le réseau d'eau. En plus des risques de coupure d'eau, cela a surtout un impact secondaire qui provoque un afflux de calcaire dans le réseau et vient encrasser les arrivées d'eau des particuliers. La commune doit ensuite solliciter des interventions de dépannage qui lui sont facturées.

Les élus en appellent au civisme de chacun.

Congés d'été

La secrétaire de mairie, Laetitia Suillerot, est en congés deux semaines, du 27 juillet au 9 août. Puis la semaine du 24 au 31 août. Le secrétariat sera ouvert le 28 août. Une permanence sera assurée par le service de remplacement de la CCVD.

Masques

Pour les personnes qui ne sont pas encore venues les chercher, il reste des masques à retirer en mairie. Ce sont les masques fournis par la CCVD et la Région.

Agenda suzois 2020

3 septembre Audience au tribunal administratif, suite à la protestation électorale en cours

9 septembre Conseil municipal

7 octobre Conseil municipal

Numéro d'appel d'urgence

Un nouveau numéro de téléphone est désormais disponible. C'est le numéro d'astreinte avec lequel les élus peuvent être joints en cas d'urgence.

C'est le **07 83 47 43 80**. Ce numéro est à utiliser en cas de problème à régler qui ne pourrait pas attendre l'ouverture du secrétariat. Un tour de rôle sera organisé entre les élus pour assurer une permanence d'astreinte tout au long de l'année.

Recensement de la population

Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2021**. La commune recherche un agent recenseur pour effectuer cette mission. Se rapprocher du secrétariat de mairie pour postuler et obtenir plus d'informations.

Prochaine édition du journal municipal

Parution du numéro 3 autour du 15 octobre.

A compter du numéro 3, un espace « Vous avez la parole » sera mis à la disposition des Suzois qui souhaiteraient s'y exprimer. Tout article devra se conformer à la charte consultable en ligne sur le site Gervanne-Sye : <https://cutt.ly/wdiYqAY>

Date limite pour envoyer votre contribution : 5 octobre 2020.